



Le 04 septembre 2025  
Ref : JMP/CB  
Objet : réunion du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra,

---

**Le mercredi 10 septembre 2025,  
à 19 h 30,  
en salle consulaire.**

---

**LA PAROLE SERA DONNEE AU PUBLIC DE 19 H 15 A 19 H 30**

Sont portées à l'ordre du jour les questions suivantes faisant l'objet des notes de synthèse et de leurs annexes listées ci-après.

Avant l'examen de l'ordre du jour, il sera procédé à :

- Approbation du projet de procès-verbal du Conseil municipal du 09 juillet 2025 (joint à la présente)
- Désignation d'un secrétaire de séance

---

**ORDRE DU JOUR**

---

**Finances**

- N° 159 : Acquisition et prise en charge par la Commune des Pass SaintG'Air  
N° 160 : Contrat eau et climat bassin de l'Arve 2026-2027 – Approbation et demande de subventions  
N° 161 : Concours des maisons fleuries 2025 – Récompenses versées aux nominés  
N° 162 : Rapport et comptes financiers 2024 – SA Mont-Blanc  
N° 163 : Rapport d'activité – SEMCODA - 2024

**Direction des Affaires Juridiques**

- N° 164 : Octroi de la protection fonctionnelle à Monsieur le Maire  
N° 165 : Modification de l'article 20 du règlement des services de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif - Titre 1 « Règlement de l'eau »



### **Direction de l'Urbanisme**

- N° 166 : Mise à jour du classement de la voirie routière communale
- N° 167 : Acquisition Commune / Magliocco Frank de diverses parcelles sur le secteur des Chavannes
- N° 168 : Acquisition Commune / Berman Corinne à « La Villette »
- N° 169 : Modification de la convention Commune / Weiller Claude-Henri pour le passage d'un réseau d'eau dans le chemin du Lays et une parcelle communale pour alimenter sa propriété aux « Truz d'en Haut »
- N° 170 : Avenant n°2 au bail à construction au profit de la société CH Miage pour la pose d'un filet de protection à l'amont de la centrale hydroélectrique de Miage aux « Communaux de la Gruvaz »
- N° 171 : Avenant n°1 à la convention Commune / SAS Chez la Tante / SAS Vallée Vale pour modifier le passage de l'antenne des réseaux secs et humides alimentant l'ancien établissement « L'Igloo »
- N° 172 : Convention Commune / SAS Evancia groupe Babilou pour la micro-crèche du Fayet
- N° 173 : Convention Commune / Enedis pour le passage d'une ligne électrique souterraine dans une parcelle communale pour modifier l'alimentation de la propriété Mouret à « La Plagne »
- N° 174 : Convention Commune / Enedis pour le passage d'une ligne électrique souterraine dans une parcelle communale pour alimenter la propriété Colombani « Vers le Nant »
- N° 175 : Convention Commune / Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) pour l'implantation de stations de vélos électriques en libre-service
- N° 176 : Dénomination d'une voie « Sous les Pratz »
- N° 177 : Dénomination d'une voie à « La Plagne »
- N° 178 : Dénomination de la piste entre le Plateau de la Croix et la limite de Combloux en passant par le Bettex
- N° 179 : Déclaration de projet d'intérêt général n°3 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) des Houches – Consultation des personnes publiques associées

### **Direction des Services Techniques**

- N° 180 : Source des Terrains – Convention de mise à disposition du terrain communal – Approbation et autorisation de signature
- N° 181 : Etat d'assiette des coupes ONF pour l'exercice 2026
- N° 182 : Rapport annuel sur le prix et sur la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement – Année 2024

### **Patrimoine**

- N° 183 : Acquisition « La Grolle » d'Eva Pelzer et « Mountain Dreamer » de Clément Lemennicier



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

**Direction des Ressources Humaines**

- N° 184 : Recrutement d'agents contractuels en remplacement des fonctionnaires et des agents contractuels absents (en application de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
- N° 185 : Recrutement annuel d'agents contractuels sur des emplois non permanents dans le cadre de besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité (en application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
- N° 186 : Gestion du personnel – Recrutement et fixation des taux de rémunération des vacataires
- N° 187 : Modification du tableau des effectifs

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Maire,  
Conseiller départemental  
du Canton du Mont-Blanc,



Jean-Marc PEILLEX